AVERTISSEMENTS AGRICOLES

14 Décembre 1981

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE
(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de l'ARDECHE et de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX — Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83
ABONNEMENT ANNUEL : 85 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9660 74 V

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant G. Touzaa CPPAP N° 478 AD

AVIS TRES IMPORTANT

ARBORICULTURE - PEPINIERES

FEU BACTERIEN DES ARBRES A PEPINS - La prospection réalisée en 1981 dans la région "Provence - Alpes - Côte d'Azur & Corse" n'a mis en évidence aucun symptôme de feu bactérien .

Cependant, aucune zone en France n'étant à l'abri d'une introduction de cette maladie, nous vous rappelons l'article 1er de l'arrêté du 13 Janvier 1977 (paru au Journal Officiel du 2 Février 1977) :

"Toute introduction en France de boutures, greffons ou plantes appartenant aux genres ci-après :

- aubépine (crataegus L.),
- cotoneaster (cotoneaster B. Ehrh),
- cognassier (Cydonia mill),
- pommier (malus mill),
- buisson ardent (pyracantha roem),
- poirier (pyrus L.),
- sorbier (sorbus L.),
- stranvaesia (stranvaesia lindl),

en provenance des pays suivants :

- Belgique,
- Canada,
- Danemark,
- Etats Unis,
- Mexique,
- Nouvelle Zélande,
- Pays-Bas,
- Pologne,
- République Fédérale d'Allemagne,
- République Démocratique Allemande,
- Royaume Uni et
- Turquie ,

doit faire l'objet d'une déclaration au Service de la Protection des Végétaux".

Pour notre région cette déclaration doit être adressée par le destinataire de ces végétaux dans un délai maximum de vingt jours à compter de la réception des végétaux au Chef de la Circonscription Phytosanitaire Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse - 24, Rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE .

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse
G. TOUZAA

P 156